



DÉPARTEMENT DE L'AUBE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION

29 mai 2026

DATE D'AFFICHAGE

29 mai 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE 33

PRÉSENTS 28

VOTANTS 32

La séance ouverte à 17 h 30 est présidée par
Monsieur Olivier GIRARDIN, Maire.

Conseil Municipal

Séance du 05 juin 2026

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Olivier GIRARDIN, Mme Djamila HADDAD, M. Michaël THOMAS, Mme Véronique BOURGEOIS – SCHEFFMANN, M. Jean - Paul BRAUN, Mme Ulku YANIK, M. Bernard CHAMPAGNE, Mme Aïcha HIMEUR, M. David PARISON, Mme Sandrine DA CUNHA, M. Dany GESNOT, Mme Sophal DUONG, M. Julien MAUVIGNANT, Mme Marie - Claude DEFONTAINE, M. Heidj – Abdelkader OULD-SMAA, Mme Nadège NACRIER, Madame Estelle LUJAN, M. Avci MURAT, Mme Corinne PREDIERI, M. Claude LEGAUX, Mme Marie BENKASSA, M. Philippe COUDROT, Mme Martine NORBERTI, M. Soufiane SEBBARI, Mme Laure SERFASSE, Mme Marie-Noëlle RANCUREL, M. Abdelkhalak EL HARCHAOUI, M. Moumouni Josselyn HOUNMENOU.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Cécile PAUWELS (donne pouvoir à M. GIRARDIN), Mme Léa REGNAULT (donne pouvoir à Mme Sandrine DA CUNHA), M. Xavier LIEHN (donne pouvoir à Mme Sophal DUONG), M. Ghislain GIMBERT (donne pouvoir à madame Laure SERFASSE), M. Belkader CHABY.

M. Julien MAUVIGNANT a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

DÉLIBÉRATION N°43/2026 RAPPORTÉE PAR : M. PARISON
SN / GG

**COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS
ÉTABLISSEMENT DE LA LISTE DES CONTRIBUABLES
SUSCEPTIBLES D'ÊTRE DÉSIGNÉS**

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS ÉTABLISSEMENT DE LA LISTE DES CONTRIBUABLES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE DÉSIGNÉS

Aux termes de l'article 1650 3° du Code Général des Impôts, la durée du mandat des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) est la même que celle du mandat du Conseil municipal. Ainsi, compte tenu du renouvellement intégral du Conseil municipal résultant des élections de 2026, de nouveaux commissaires doivent être nommés.

Par conséquent, il convient de constituer une nouvelle Commission Communale des Impôts Directs dans la commune.

À cet égard, l'article 1650 1° du Code Général des Impôts dispose que la Commission Communale des Impôts Directs est présidée par le Maire ou l'Adjoint délégué et que dans les communes de plus de 2 000 habitants, elle est composée de huit commissaires titulaires et de huit commissaires suppléants désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur la base d'une liste de contribuables dressée, en nombre double, par le Conseil municipal.

L'article précise que les commissaires doivent être de nationalité française ou ressortissants d'un État membre de l'Union européenne, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

La désignation des commissaires et de leurs suppléants est effectuée de manière à ce que les personnes respectivement imposées aux taxes locales soient équitablement représentées.

La Commission Communale des Impôts Directs intervient surtout en matière de fiscalité directe locale. À ce titre, ces membres sont appelés à se prononcer sur la valeur locative des propriétés bâties et non bâties.

Afin de mettre à jour les bases d'imposition des taxes locales, les services fiscaux opèrent un suivi permanent des changements relatifs aux propriétés bâties (constructions nouvelles, démolitions, additions de construction, changement d'affectation voire rénovation conséquente) et non bâties (notamment changement de la nature de la culture). À ce titre, la commission s'assure que toutes les modifications des propriétés bâties de la commune ont été portées à la connaissance de l'administration fiscale et que tous les changements ont été correctement évalués par celle-ci.

Outre ce rôle d'information de l'administration fiscale en ce qui concerne les changements relatifs aux propriétés bâties et non bâties de la commune, la commission doit :

- émettre un avis sur les nouvelles valeurs locatives qui lui sont présentées,
- prendre une décision sur les évaluations cadastrales.

Après saisine de la commission Administration générale - Budget - Ressources internes du 26 mai 2026.

L'ensemble du Conseil municipal décide à l'unanimité des voix :

- **DE DRESSER** la liste des 32 contribuables : 16 noms pour les commissaires titulaires et 16 noms pour les commissaires suppléants à partir de laquelle le Directeur des Services Fiscaux désignera 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants appelés à siéger au sein de la Commission Communale des Impôts Directs.

LISTE DE PRÉSENTATION DES 32 CONTRIBUABLES

LISTE DES 16 NOMS POUR LES COMMISSAIRES TITULAIRES

NOM	PRÉNOM	ADRESSE	FONCTION ÉLECTIVE	TAXE REPRÉSENTÉE
BRAUN	JEAN-PAUL	97 av Aristide BRIAND	ELU	Taxe foncière
LEFORT	TRISTAN	PHARMACIE 4 rue J FERRY		ENTREPRISE
BOURGEOIS SCHEFFMANN	VERONIQUE	5 bis rue Maréchal FOSCH	ELUE	Taxe foncière
PREDIERI	CORINNE	13 rue Veuve Benard BODIÉ	ELUE	Taxe foncière
ROBEYNS	JEAN-BAPTISTE	7 bis rue du BOIS		Taxe foncière
DEFONTAINE	JEAN-LOUIS	13 Avenue Roger SALENGRO		Taxe foncière
COUDROT	PHILIPPE	7 Av Aristide BRIAND	ELU	Taxe foncière
NORBERTI	MARTINE	2 Impasse MIRABEAU	ELUE	Taxe foncière
RANCUREL	MARIE-NOELLE	32 rue GAMBETTA	ELUE	Taxe foncière
LAILLET	GERARD	62 rue Lazare CARNOT		Taxe foncière
RENAUDIN	CHRISTIAN	15 Ter rue GAMBETTA		Taxe foncière
CHERY	CHRISTIANE	8 rue Maréchal LECLERC		Taxe foncière
VIOT	DENISE	Rue du Maréchal LECLERC		Taxe foncière
BOULIN	JEAN-MARIE	46 rue Ernest PEROCHON		Taxe foncière
THOMAS	MICHAEL	36 rue des TEMPLIERS	ELU	Taxe foncière
REGNAULT	LEA	7 Av de la Gare	ELUE	Taxe foncière

LISTE DES 16 NOMS POUR LES COMMISSAIRES SUPPLÉANTS

NOM	PRÉNOM	ADRESSE	FONCTION ÉLECTIVE	TAXE REPRÉSENTÉE
BRAUN	MIREILLE	97 Av Aristide BRIAND		Taxe foncière
GRIENENBERGER	MARYLINE	13 D rue Aristide BRIAND		Taxe foncière
DEFONTAINE	MARIE-CLAUDE	13 Av Roger SALENGRO	ELUE	Taxe foncière
BOULIN	ANNIE	46 Rue Ernest PEROCHON		Taxe foncière
REGNAULT	FRANCOISE	7 rue des 3 Soleils		Taxe foncière
LEGAUX	MARIE-CLAUDE	3 rue Baise PASCAL		Taxe foncière
PAUWELS	CECILE	7 Bis rue de VERDUN	ELUE	Taxe foncière
DUONG	SOPHAL	1 B Allée Georges BEDEZ	ELUE	Taxe foncière
DA CUNHA	SANDRINE	3 Rue MIRABEAU	ELUE	Taxe foncière
BRUN	FRANCOISE	8 rue CONDORCET		Taxe foncière
ACHARD	JEAN-MICHEL	20 rue Emile LITTRÉ		Taxe foncière
GESNOT	LOUISE	4 Impasse des Oeillets		Taxe foncière
CHAMPAGNE	BERNARD	16 Rue Veuve Benard BODIÉ	ELU	Taxe foncière
BENKASSA	MARIE	32 Av Jean JAURÈS	ELUE	Taxe foncière
LEGAUX	CLAUDE	3 Rue Blaise PASCAL	ELU	Taxe foncière
BRUN	PHILIPPE	8 rue CONDORCET		Taxe foncière

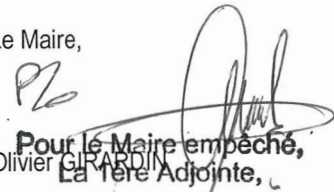
- **D'AUTORISER** monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à ce dossier.

L'ensemble du Conseil municipal décide à l'unanimité des voix :

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART
VOTE	32			

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Pour le Maire empêché,
Olivier GIRARDIN
La 1ère Adjointe,

Cécile PAUWELS

Le secrétaire,

Julien MAUVIGNANT